

## Communiqué de presse

Le Puy-en-Velay, le 2 avril 2020

### Ouverture d'un centre de consultation à Monistrol-sur-Loire

Afin d'éviter la propagation du virus COVID19 dans les cabinets médicaux, les médecins de ville ont pris l'initiative avec l'aide des communes de mettre en place des centres de consultation indépendants de leurs cabinets habituels.

Après entretien téléphonique avec la permanence des soins ambulatoires (médecin qui régule les appels au **04 71 04 33 33**) et en fonction des symptômes décrits, le patient pourra si besoin être orienté vers le centre le plus proche de son domicile.

L'objectif est de favoriser l'ouverture de centres pour couvrir l'ensemble du département.

Après Brioude, Craponne-sur-Arzon et Langeac, le centre de Monistrol-sur-Loire s'apprête à ouvrir ce vendredi 3 avril (il sera fermé ce week-end). **A partir du lundi 6 avril, il sera ouvert 7 jours sur 7, de 16h00 à 18h00.**

D'autres centres pourront être montés ensuite en fonction de la montée en charge de l'épidémie et des sollicitations des médecins.

La fréquentation devra rester ciblée (orientée spécifiquement par leur médecin traitant, le médecin régulateur ou le 15) : **les patients n'ont pas à s'y rendre de leur propre initiative.**

**Il ne s'agit pas de centres de dépistage du COVID 19.**